MOTO CLUB DU LEES

MOTOCROSS NOCTURNE – Trophée Ufolep

3 juillet 2010

REGLEMENT PARTICULIER

DATE : 3 juillet 2010

• LIEU: Circuit du Lees 64160 SEDZE MAUBECQ

• CATEGORIES :

- Trophée 80
- Trophée 125/250 4T
- Trophée 250/500
- Hors Trophée 125 / 250 / 500

NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS :

Admis à faire les séances d'essais = 32 pilotes par catégorie Admis à disputer chaque manche = 26 pilotes par catégorie

- COUREURS ADMIS : Tous licenciés UFOLEP en cours de validité
- VERIFICATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES :

Les vérifications administratives et techniques auront lieu de 11 H 30 à 14 H00

ESSAIS : Les concurrents auront 2 séances d'essais obligatoires de 8 minutes

• DUREE DES MANCHES :

Chaque catégorie Trophée comportera 3 manches de 15 min + 1 tour. Chaque catégorie Hors Trophée comportera 3 manches de 10 min + 1 tour.

• HORAIRES PREVISIONNELS:

- 11 h 30 à 14 h 00 contrôles administratifs et techniques
- 14 h 15 1er essai OPEN 1
- 14 h 25 1er essai OPEN 2
- 14 h 35 1er essai Trophée SOLO A
- 14 h 45 1er essai Trophée SOLO C/D et PRESTIGE
- 14 h 55 1er essai Trophée SOLO B
- 15 h 05 Démonstration élèves de l'école de conduite (reconnaissance de la piste)
- 15 h 25 2ème essai OPEN 1
- 15 h 35 2ème essai OPEN 2
- 15 h 45 2ème essai SOLO A
- 15 h 55 2ème essai Trophée SOLO C/D et PRESTIGE
- 16 h 05 2ème essai Trophée SOLO B
- 16 h 15 Démonstration élèves de l'école de conduite (10 mn)
- 16 h 45 1ère manche OPEN 1
- 17 h 00 1ère manche OPEN 2
- 17 h 15 1ère manche Trophée SOLO A
- 17 h 40 1ère manche Trophée SOLO C/D et PRESTIGE

- 18 h 05 1ère manche Trophée SOLO B
- 18 h 30 Démonstration élèves de l'école de conduite (10 mn)
- REPAS
- 20 h 00 2ème manche OPEN 1
- 20 h 15 2ème manche OPEN 2
- 20 h 30 2ème manche Trophée SOLO A
- 20 h 55 2ème manche Trophée SOLO C/D et PRESTIGE
- 21 h 20 2ème manche Trophée SOLO B
- ENTRACTE
- 22 h 10 3ème manche OPEN 1
- 22 h 25 3ème manche OPEN 2
- 22 h 40 3ème manche Trophée SOLO A
- 23 h 05 3ème manche Trophée SOLO C/D et PRESTIGE
- 23 h 30 3ème manche Trophée SOLO B
- REMISE DES PRIX A MINUIT

• SECURITE:

Un poste de sécurité sera mis en place. Il comprendra :

- 1. Un médecin urgentiste présent sur le terrain.
- 2. Deux ambulances
- 3. Des secouristes en nombres suffisants

• ASSURANCE :

Conformément à la législation les risques A, C et D sont couverts auprès de l'assurance. L'organisation décline toute responsabilité pour des dommages occasionnés de la part d'un concurrent ou de son entourage sur matériel ou autre, ou tout autre incident.

Tous les pilotes doivent connaître et respecter le règlement UFOLEP

RECLAMATIONS ET MODIFICATIONS

Toutes réclamations doivent être déposées auprès du directeur de course accompagnée d'un chèque de caution de 76 euros.

Aucune modification ne pourra être apportée à ce règlement particulier après l'ouverture des engagements. Seul le jury de la manifestation pourra autoriser des modifications à titre exceptionnel, en cas de force majeur ou de sécurité, sous réserve que les concurrents en soient informés en temps utile.

• LISTE DES OFFICIELS UFOLEP :

- 1. Directeur de course : Michel Agez
- 2. Commissaires sportifs : Christine Veyssade et Eric Broques
- 3. Commissaires de piste : En nombre suffisant
- 4. Commissaire technique: Jacky Cornier

Visa UFOLEP